ROBESPIERRE

AUX FRERES ET AMIS;

ET

CAMILLE-JORDAN

AUX FILS LÉGITIMES

DE LA MONARCHIE ET DE L'ÉGLISE.

ROBESPIERRE

AUX FRERES ET AMIS.

On assure que le divin Robespierre a récemment apparu au sein d'une assemblée nocturne de frères et amis, hommes de tête et de cœur, et qu'il leur a tenu le discours suivant :

« Quoique j'aie toujours apperçu des traîtres au sein des sociétés les plus épurées, j'aime cependant à croire qu'il n'y a dans cette enceinte que de véritables amis du peuple, et je vais vous parler comme aux derniers défenseurs de la cause sacrée du bonheur commun : vous savez comment j'ai soutenu cette cause honorable ; les persécutions que j'ai souffertes sont des preuves éclatantes de mon dévouement ; tous les ennemis du peuple ont été les miens, tous mes ennemis ont été et sont encore ceux du peuple souverain.

« Dès mes premiers pas dans la carrière politique.....» Ici Robespierre commença, interrompit, reprit, acheva une très-belle histoire de la révolution, qui se trouva n'être que l'histoire des complots tramés contre lui-même. Tout ce morceau fut admirable ; mais il excéderait les bornes de cette feuille, et nous sommes forcés de le supprimer. Robespierre poursuivit ainsi :

« Je hais les longs discours ; je n'imiterai point ces orateurs froids et perfides, dont les harangues interminables ont tant de fois ralenti les mouvemens géné-

yeux des patriotes, et corrompu, égaré, perverti l'opinion publique : j'aborde avec franchise la question que vous avez mise à l'ordre du jour, et je vais vous offrir les résultats de mes réflexions sur les élections prochaines. 1°. Quels sont les moyens que les amis du peuple doivent employer pour se rendre maîtres de ces élections ? 2°. Quels sont les hommes qu'ils doivent appeler aux fonctions publiques ? 3°. Quelle est la conduite que les nouveaux élus devront tenir, après le 1er. prairial, pour renverser la tyrannie ? Tels ont été les importans objets de mes longues méditations ; et tel est l'ordre que je vais suivre dans ce discours.

« Il est douloureux pour moi d'être forcé de commencer cette discussion, en vous adressant des reproches ; mais je ne puis vous dissimuler que, parmi les moyens de vous assurer des élections prochaines, vous en avez négligé deux bien efficaces, les sociétés populaires et les écrits patriotiques. Je sais que les tyrans ont opposé quelques obstacles à l'usage de ces deux moyens. Mais pour des hommes tels que vous, pour des révolutionnaires pleins d'énergie et d'activité, devrait-il être des obstacles invincibles ? La gloire des hommes libres est de triompher des despotes les plus hardis et les plus puissans ; que dis-je ? leur gloire ; c'est leur devoir le plus sacré. Pensez-vous donc vaincre sans combattre, et serez-vous excusés aux yeux du peuple, victime encore une fois de votre inertie, quand vous lui direz qu'il y avait du péril à le servir ? Hâtez-vous donc, il en est tems encore ; que des sociétés véritablement révolutionnaires, dussiez-vous les appeler cercles cons-

titutionnels, s'élèvent soudainement au sein des principales communes. D'abord obscures et peu fréquentées, elles deviendront en peu de jours le foyer de vos mouvemens et l'effroi de vos despotes; qu'en même-tems des écrits énergiques activement répandus raniment l'esprit populaire, consolent les patriotes opprimés et révèlent tous les crimes de la tyrannie. Qu'importent les dangers qui vous menacent ? Le plus grand des dangers est de laisser vos frères sans points de ralliement, sans mots d'ordre, sans fanal et sans lumière.

« Un autre moyen, duquel au moins je puis vous parler avec consolation, puisque vous en savez faire usage, c'est l'envoi de plusieurs missionnaires dans les divers départemens. Vous en avez dont le zèle a déjà obtenu beaucoup de succès, et mérité encore plus d'éloges. Leurs efforts dans le Puy-de-Dôme, leurs progrès dans presque tout le Midi, leurs triomphes dans le Var et dans le Mont-Blanc, sont des gages de tout le bien que vous en pouvez attendre. Il faut multiplier ces prédicateurs de la doctrine révolutionnaire; et si vous ne les laissez manquer d'aucun moyen d'influence, si vous organisez entre eux des relations utiles, croyez qu'ils trouveront partout, et quelquefois même jusques dans les corps constitués, des hommes capables de les entendre et dignes de les seconder. Dans les villes, dans les campagnes, que ne pourront pas vos infatigables missionnaires auprès de ces citoyens bons et simples, auxquels ils parleront sans cesse du poids des impôts, des rigueurs de la réquisition militaire, du fléau de

la conscription, et de la nécessité de mettre un terme à tant de malheurs !

« Mais quelle que soit la puissance de la parole, vous ne devez pas oublier que *la vertu est en minorité sur la terre*, et que l'or est le premier mobile des actions de la majorité des humains. Je connais des patriotes opulens qui sauront toujours faire d'une partie de leurs trésors un emploi utile à votre cause ; et si leur libéralité se lasse, je vais vous indiquer des supplémens intarissables sur lesquels vous pouvez compter. Frères et amis, il faut que je vous donne aujourd'hui une grande preuve de ma confiance en votre patriotisme ; je veux penser qu'aucun de vous n'en est indigne, et que je ne puis pas être imprudent quand c'est à vous que je révèle de si redoutables secrets. Tous vos efforts n'ont qu'un même but, le renversement de la tyrannie actuelle ; toutes vos ames n'ont qu'une même passion, parce que celle-là renferme toutes les autres ; c'est la haine de ce code affreux qu'ils ont nommé constitution de l'an 3. »

Ici, Robespierre fut interrompu par une acclamation unanime ; tous les membres de l'assemblée renouvellèrent leur serment de haine à la constitution de l'an 3.

« Eh bien ! reprit l'orateur, cette constitution de l'an 3, objet de votre exécration commune, vous n'êtes pas dans l'Europe les seuls qui la détestiez : elle a dans les cours, elle a, sur les trônes, des ennemis révérés et puissans, dont vous ne sauriez repousser l'auguste alliance. Qu'importe ce vain nom

de roi qui les décore, et que votre bouche a maudit! La haine qu'ils portent à cette constitution que vos cœurs maudissent, a dû les absoudre à vos yeux. Les ennemis de vos tyrans sont vos amis, et vous ne devez appercevoir que l'honneur qu'on vous réserve, de frapper au cœur l'abominable pentarchie. Le premier pas est de renverser ce qui est; et puisqu'en ce point vos intérêts et ceux des rois sont les mêmes, il est trop juste que vos efforts et les leurs soient concertés. Puisez donc dans les trésors qu'ils vous offrent, et profitez, pour le bonheur commun de l'Europe, des riches tributs qu'ils déposent entre vos mains. Je sais qu'en l'an 5, d'autres que vous obtenaient leur confiance et leurs faveurs; mais l'expérience leur a démontré que vous seuls les méritez. Ils ne veulent plus de ces hommes faibles, maladroits, impopulaires, orateurs insolens et révolutionnaires pusillanimes; ils confessent qu'il est insensé d'entreprendre sans vous de si vastes bouleversemens. Oui, c'est pour vous donner cette fois à vous-mêmes, à vos frères les plus affidés, tous les moyens d'élire et d'être élus, que les ministres étrangers ont fait accroître les fonds dont ils disposent. Ayez donc des distributeurs intelligens de ces trésors, et vous obtiendrez facilement des suffrages payés à l'avance par plus d'un peuple.

« C'est dès aujourd'hui, c'est avant germinal, mais c'est sur-tout durant la tenue des assemblées primaires, communales, électorales, que vous devez faire agir à-la-fois tous les moyens dont je viens de vous entretenir. Qu'il n'y ait pas, durant tout ce mois de ger-

minal, un seul instant perdu par un seul d'entre vous; pensez à la multitude de passions qu'il vous faudra mettre en mouvement ; les haines, les ressentimens, les rivalités, les vengeances, l'ambition, l'avarice, la cupidité. Vous aurez à établir un grand concert entre des détails innombrables. Clubs secrets, publics, s'il se peut, écrits populaires, journaux, quelques numéros au moins, lettres, entretiens, voyages, menaces, séductions, promesses, rien ne doit être oublié, tout doit être à-la-fois en activité et en accord.

« Je n'ai pas besoin de vous parler de la conduite à tenir dans les séances des assemblées électorales ou primaires. Y entrer les premiers, en sortir les derniers, c'est le devoir des amis du peuple. Du reste, calme profond, régularité scrupuleuse, s'ils sont sûrs de la majorité ; artifices et mouvemens, si elle est douteuse ; tumulte et enfin scission, s'ils sont en minorité évidente et impuissante. Vous savez combien il est facile de lasser les modérés, de leur donner le besoin de chercher la tranquillité et le repos dans leurs familles, de maîtriser enfin cette multitude d'hommes inertes, crédules, inexpérimentés, dont les assemblées se composent. Je vous ferais injure, si j'insistais sur des détails qui vous sont si familiers ; je passe à la discussion des qualités qui devront déterminer vos choix.

« Parmi les titres d'exclusion, le plus sûr que je connaisse c'est d'avoir été membre de l'une des assemblées nationales qui ont eu lieu depuis 1789 jusqu'à ce jour. Nul ne sait mieux que moi à

quel point les constituans étaient perfides ; conspirateurs, traîtres à la patrie, etc. quand je parle des constituans, c'est plus spécialement de ceux de ce côté gauche qui avait surpris la confiance de la nation. La législature de 1792 était composée de contre-révolutionnaires d'une part, d'intrigans de l'autre ; divisés en apparence, réunis en effet contre les patriotes les plus purs, sur-tout contre moi, puisqu'il faut le dire. La Convention nationale a fait le 9 thermidor et la constitution réactionnaire de l'an 3, et ceux qui sont venus après, ont commis, ou laissé commettre les attentats du 18 fructidor et du 22 floréal. Vous me trouverez trop rigoureux, peut-être, si j'exclus sans restriction tout ex-membre d'une assemblée nationale quelconque. Vous réclamerez des exceptions, je n'en puis conseiller aucune, il n'en est pas plus de huit à dix auxquelles je pourrais consentir.

« Si j'eus à me plaindre en thermidor de Barrère, de Vadier, de Carnot lui-même, à Dieu ne plaise que j'élève ici contre eux la voix d'un ressentiment qui n'est pas dans un cœur qui n'a jamais su haïr! c'est à vous de voir jusqu'à quel point les égaremens criminels de ces citoyens peuvent être, je ne dis pas effacés, mais compensés du moins par les éminens services qu'ils ont rendus à la patrie avant et depuis la fatale époque où ils eurent le malheur de conspirer contre elle et contre moi. Je ne puis nier que Barrère n'ait été le panégyriste, et souvent même l'instrument des proscriptions résolues par nous, pour le plus grand bonheur du

peuple ; que Vadier n'ait exterminé sans faiblesse et sans pitié des multitudes de conspirateurs ; que Carnot, jadis le correspondant et l'aiguillon du timide Joseph Lebon, n'ait été, avant fructidor, l'un des plus redoutables ennemis de vos tyrans actuels. Vous peserez ces considérations dans votre impartiale sagesse ; mais je ne sais pourtant si vos suffrages ne pourraient pas se fixer avec plus d'assurance sur cinq ou six autres ex-députés, moins fameux que ceux que j'ai nommés, mais dont les exploits courageux ont jadis mérité vos hommages, et qui, s'environnant à vos yeux des monumens de leurs triomphes patriotiques, pourraient vous dire, en parcourant la France : Voilà les villages contre-révolutionnaires que j'ai brûlés, ou voilà les fleuves que j'ai rougis d'un sang impur.

« Je le répète, citoyens, à l'exception de 8 à 9 ex-conventionnels, membres des comités de gouvernement en l'an 2, ou commissaires révolutionnaires dans les départemens (et non aux armées), je suis fermement persuadé que vous ne devez permettre l'élection d'aucun membre d'aucune des précédentes législatures.

« J'emploierai moins de paroles pour prescrire l'exclusion des prétendus hommes de lettres, hommes à talens, savans, philosophes, membres de ce que vous appelez institut national, écoles spéciales ou centrales. Il y a assez de lumières où il y a assez de liberté. Les grands principes de la souveraineté du peuple, de l'égalité des citoyens, et de leur commun bonheur : voilà toute la science nécessaire à un représentant du

peuple : le reste est verbiage et vanité. C'est parmi les Condorcet, les Champfort, les Mirabeau, que j'ai constamment distingué les plus dangereux contre-révolutionnaires ; croyez que c'est encore parmi ceux qui révèrent la mémoire de ces personnages, parmi ceux qui leur ressemblent ou cherchent à leur ressembler, que sont aujourd'hui vos plus irréconciliables ennemis.

« Je ne sais pourtant si vous ne devez pas vous défier davantage de ces hommes de loi ou d'affaires, dont les pareils ont eu, dans l'Assemblée constituante, une influence si fatale à la liberté. Hommes également perfides, et lorsqu'ils multiplient les lois, et lorsqu'ils travaillent à les simplifier ; ennemis de cette politique populaire qui, durant l'an 2, avait réduit toute la science de la législation au seul sentiment de l'intérêt public, et toute la jurisprudence civile et criminelle à l'habitude de discerner entre un patriote et un contre-révolutionnaire. Je dois le déclarer ici ; engagé malgré moi avant 89 dans cette profession liberticide, j'avais peu étudié les lois, mais ce n'est qu'en renonçant tout-à-fait à cette étude, que j'ai pu devenir l'incorruptible défenseur des droits du peuple. Non, si j'avais aspiré à mériter un rang parmi les jurisconsultes, je n'aurais jamais obtenu celui qu'il semble qu'on m'assigne parmi les libérateurs des nations.

« Vous n'hésiterez point, je crois, à écarter aussi les hommes trop dévoués à leurs intérêts privés pour s'occuper de ceux du peuple ; propriétaires, acquéreurs de biens nationaux, capitalistes, commerçans, fabricans, armateurs. Je sais quel crédit ce mot de

propriété obtient chez les nations esclaves ; mais je me flatte que vous ne voulez pas contribuer à enraciner de plus en plus les préjugés homicides dont ce mot est l'expression abrégée. Ici la question est simple; c'est de savoir s'il faut sacrifier 29 millions d'hommes qui n'ont rien à un million qui possède. Certes, quand il s'agit de donner des représentans au peuple qui est pauvre, c'est une trahison que de choisir des hommes riches.

« Voilà donc entre les ex-députés trois classes générales d'exclus, les gens de lettres, les hommes de loi et les riches : mais puisque vous exceptez de cette exclusion six à huit ex-conventionnels, l'équité réclame une exception pareille en faveur d'un nombre égal, ou même un peu plus grand, de patriotes qui ont fait servir leurs talens, ou leurs richesses, ou l'habitude qu'ils ont des affaires, à la propagation de votre doctrine, et à l'accroissement de votre puissance. S'il m'est permis de me citer, j'ai été avocat; j'ai voulu quelquefois être homme de lettres, et je n'ai jamais eu l'air d'un sans-culotte : vous savez si j'en ai moins été le défenseur invariable et le martyr courageux de la cause populaire. Je ne viens donc pas vous conseiller ici l'injustice et l'ingratitude. Si vous connaissez un écrivain, même élégant, poli, agréable, qui ait constamment parlé le langage d'un homme libre, qui ait proscrit les Girondins avant et après leur mort, qui, dans vos journaux les plus révolutionnaires, comme sur les siéges de votre plus terrible tribunal, ait su exprimer avec une grande urbanité des pensées fortes, dignes de Marat, de Babœuf et de moi-même ;

si vous connaissez un citoyen riche qui ait été, qui soit encore la ressource des patriotes et le trésorier des révolutions populaires, qui ne vous ait manqué ni en prairial de l'an 3, ni en floréal de l'an 4, ni en germinal de l'an 6, ni au camp de Grenelle, ni à Vendôme, ni dans les élections publiques; enfin, si vous connaissez deux ou trois hommes d'affaires, administrateurs, légistes, avocats, procureurs même, qui, dans les municipalités, dans les tribunaux, dans les bureaux ministériels, n'aient jamais plaidé, procédé, jugé, administré que pour le bonheur commun, pour le rétablissement de votre ancienne toute-puissance, et pour la destruction de l'aristocratie actuelle; certes, ce n'est pas seulement de l'indulgence que vous devez à de tels hommes, c'est à votre confiance, à votre prédilection qu'ils ont des droits.

« Il est une dernière classe d'hommes à exclure; ce sont tous ceux qui, depuis le 9 thermidor jusqu'aujourd'hui, ont rempli des fonctions publiques quelconques; à l'exception encore du très-petit nombre de ceux qui ne les ont acceptées et exercées que pour avoir plus de moyens d'en dissoudre le système. Je connais de ces fonctionnaires dont la conduite invariablement révolutionnaire a obtenu, ou notoirement mérité l'honneur de la destitution : distinguez et choisissez ceux-là; repoussez tous les autres. Souvenez-vous que cet affreux serment qu'on vous oblige à faire de fidélité à la Constitution de l'an 3, ne peut être expié que par votre persévérance à le violer, et qu'il est le plus impardonnable des attentats, quand il n'est pas un parjure utile.

« Ainsi, à quelques exceptions près, point d'ex-députés, point d'hommes de lettres, point d'hommes de loi, point de riches, point de fonctionnaires constitutionnels. Qui faudra-t-il donc choisir ?

« Les députés de l'an 6, rejetés par l'acte du 22 floréal ? Non; vous ne devez pas cesser de les considérer comme représentans du peuple : les élire serait supposer qu'ils ne sont pas déjà élus. Gardez-vous de jamais blesser un principe. Il y a des membres du Conseil même des anciens, qui n'écrivent à ces exclus de floréal qu'en leur donnant le nom de *collègues*. Ce que vous devez à ces intéressantes victimes de la tyrannie, ce n'est pas une élection nouvelle, c'est de les rétablir dans tous les droits de leur première élection.

Sur qui donc enfin devront se fixer vos suffrages ? Pouvez-vous le demander, quand vous avez sous les yeux des listes si honorables et si nombreuses ?

« La liste des accusés de Vendôme.

« La liste des membres dont Babœuf voulut composer une Convention nouvelle.

« Enfin, les listes de tant de comités révolutionnaires si célèbres en l'an 2.

« Supposons que, par un hasard assez peu présumable, il se trouve un canton, un département où ces listes soient insuffisantes pour remplir toutes les places vacantes de législateurs, d'administrateurs, de juges et de hauts-jurés : est-ce qu'il n'y a pas par-tout des hommes bons et simples, dociles à votre voix, accoutumés à faire sans hésitation et sans murmure tout ce qu'on leur commande au nom de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté du

peuple; de ces hommes enfin que l'intrigue n'a point corrompus, et dont les suffrages vous seront bien assurés quand vous leur aurez donné les vôtres? Et s'il était possible qu'il vous restât des choix à faire après avoir épuisé ces différentes listes, n'y a-t-il donc pas enfin en tout lieu des ennemis, quels qu'ils soient, de la constitution de l'an 3 et du gouvernement actuel? Vous aurez toujours assez bien élu, quand vous aurez nommé les ennemis de vos ennemis. Je ne vous dis point de choisir, de préférence, des hommes pareils à ceux que l'on élisait en l'an 5; mais vous ne seriez pas dignes de m'entendre, si j'avais besoin de vous prouver que le royaliste le plus découvert est préférable à tout modéré..... »

A ce mot, des applaudissemens universels interrompirent l'orateur : il fut extrêmement sensible à cet hommage; et pour le mériter encore mieux, il entra, relativement aux modérés et aux royalistes, dans des développemens que leur longueur nous force d'omettre : voici les principaux traits de la dernière partie de son discours, laquelle a pour objet la conduite que les nouveaux élus devront tenir après le premier prairial.

« Je ne vous ai conseillé jusqu'ici aucun mouve-
« ment insurrectionnel, aucun 14 juillet, aucun
« dix août. Je n'aime pas ces mouvemens; il en
« est durant lesquels je me fais gloire d'avoir mé-
« dité, au sein des retraites les plus profondes, les
« moyens d'opérer le bonheur du peuple. Croyez-
« moi, ne faites aucune journée fameuse, mais faites

« tous les jours, comme en l'an 2, des choses utiles « à la patrie. »

« Je desire qu'en prairial votre début soit fort « simple, et que vous n'annonciez d'autre projet « que celui d'abroger la loi du 22 floréal : cette « abrogation doit être consommée dans les 5 ou 6 « premiers jours.

« En attendant l'arrivée de tous les députés élus en l'an VII et en l'an VI, vous attaquerez, vous rapporterez la loi du 3 brumaire et toutes celles qui lui ressemblent.

« Cette conduite sage et véritablement politique vous conciliera l'opinion, et multipliéra vos partisans.

« Vous suspendrez ensuite, comme par mesure provisoire, la perception de tout impôt indirect, et vous nommerez une commission pour travailler à un système général de finances. Ce coup porté, tous les autres doivent suivre rapidement. Le gouvernement éclatera, menacera, conspirera; vous le gagnerez de vîtesse.

« Les impôts abolis, le lendemain vous rendrez aux journaux cette latitude dont ils usaient si bien avant le 18 fructidor pour la destruction des tyrans; le lendemain, vous rouvrirez les clubs; le lendemain, les tribunes vous applaudiront, et vous les laisserez faire, en observant que les applaudisseurs sont apostés par le Directoire; le lendemain, vous dénoncerez énergiquement le Directoire et les ministres; le lendemain, vous recevrez à la barre des pétitionnaires patriotes; le lendemain, vous proclamerez que la patrie est en danger; le lendemain, les deux Conseils

se réuniront en une même salle; le lendemain, ils s'organiseront en Convention nationale, et nommeront un comité de salut public.

« Aucune de ces mesures ne peut manquer, si vous avez eu le soin de vous environner d'un grand nombre de patriotes aguerris, choisis avec scrupule dans Paris, dans les départemens, dans les armées et parmi les généraux.

» La Convention nationale une fois formée, il n'y a plus aucun obstacle au bonheur commun. Des tribunaux révolutionnaires exterminent tous les traîtres, des comités révolutionnaires exercent une surveillance redoutable. La nation recouvre la propriété des biens vendus en son nom à ses ennemis; des assignats soutenus par la terreur font disparaître les vils métaux de l'aristocratie; des lois salutaires proscrivent l'accaparement, le monopole, et garantissent la subsistance du peuple; la rebellion qui éclate de nouveau dans la Vendée, dans la Belgique, légitime des mesures énergiques; vous déclarez une guerre à mort aux puissances qui, depuis thermidor, ont traité avec vos tyrans; vous achevez de purger le sol français des malveillans et des conspirateurs qui l'infestent; et plus heureux, plus terribles que nous n'avons pu l'être en l'an 2, vous imitez de grands exemples, vous en donnez de plus mémorables, et vous surpassez notre gloire.

PÉRAC.

CAMILLE JORDAN

AUX FILS LÉGITIMES

DE LA MONARCHIE ET DE L'ÉGLISE.

Mes très-chers frères,

Il a plu à la divine providence de vous arrêter, il y a quelques mois, au milieu de vos plus glorieux succès, et d'éprouver votre foi par des tribulations nouvelles. Vous triomphiez, sans doute, avec trop d'orgueil; soudain le bras du Tout-puissant s'est appesanti sur vous; en un clin-d'œil, vos ennemis, que vous aviez abattus, ont repris leur abominable puissance. Mais vous avez adoré le dieu dont la main vous frappait, vos cœurs se sont humiliés devant lui; et votre constance qu'il a soutenue lui-même au sein de tant d'adversités, a désarmé sa colère. Voici qu'il vous rappelle à d'autres combats et à des triomphes plus sûrs, parceque vous en êtes devenus plus dignes. Encore un peu de tems, et d'une extrémité de la France à l'autre, le signal de votre victoire retentira dans les airs.

Les élections approchent, mes très-chers frères; souvenez-vous de celles de 1797; et que ce seul mot suffise pour vous indiquer les choix que vous devez faire. Choisissez comme en 1797, choisissez

les mêmes hommes que vous avez alors élus, à moins que vous n'ayiez le bonheur d'en trouver qui les surpassent en dévouement à la religion et au gouvernement de vos pères. Rien n'est impossible à Dieu; et quoiqu'on ne nous ait reproché en ce tems-là qu'une ardeur immodérée, qu'une impatience extrême, qu'un zèle excessif, l'humilité nous prescrit de croire que la providence peut susciter des apôtres encore plus fervens que nous, ennemis plus déterminés des impiétés républicaines. Je prie le seigneur qu'il veuille vous les faire connaître, et fixer sur eux les suffrages de la plus grande partie de la nation.

Au point où la volonté du Très-haut a conduit les choses, vous n'avez nul besoin aujourd'hui d'une instruction détaillée sur les caractères politiques et religieux que vous devez rechercher dans les candidats. Vous avez eu le temps, depuis dix années, de reconnaître vos amis les plus invariables. Ceux qui n'ont jamais fléchi le genou devant les idoles du paganisme républicain; ceux qui ont fui quand il fallait fuir; qui sont rentrés quand il fallait rentrer; ceux qui, armés du glaive de la guerre ou du glaive de la parole, ont combattu à toute époque les innovateurs révolutionnaires; ceux qui ont défendu avec persévérance le trône et l'autel, et mérité, à diverses reprises, des persécutions honorables; ceux qui loin de retenir aucune portion du patrimoine de l'église ou des héritages de leurs frères absens, ont suscité contre les ravisseurs toutes les vengeances de la terre et du ciel; ceux à qui

la violence seule a pu arracher des sermens civiques, et qui les ont démentis par leurs œuvres ; ceux qui se sont signalés par une résistance spéciale aux affreux décrets des 5 et 13 fructidor ; ceux enfin dont les discours et la conduite ont été une protestation quotidienne contre les lois, les institutions, les fêtes, les écoles et le langage même de la République : voilà les serviteurs que Dieu appelle ; il vous les indiquait en 1797 par la voix de Brothier, il vous les désigne encore par la mienne.

« Mais, direz-vous, les tems sont changés. Les circonstances ne sont plus celles de 97. Les temples sont déserts, les prêtres en fuite, les prophètes en silence. Aucun *Mémorial*, aucun *Véridique*, aucun *Messager* n'a disposé l'opinion publique à des élections salutaires. Tout annonce qu'un parti audacieux, le plus contraire au nôtre, exercera, au profit de l'anarchie, une influence épouvantable. Notre heure n'est pas encore venue, il faut l'attendre, il faut gémir..... »

Hommes timides et de peu de foi, n'achevez pas ce blasphême. Avez-vous oublié que le Tout-puisssant tient tous les cœurs en sa main, qu'il sauve ceux qu'on croit qu'il va perdre, et qu'il se plait à faire jaillir le bien de l'excès du mal ?

Où donc prenez-vous cette idée injurieuse de l'état présent de l'opinion publique ? Qui êtes-vous pour oser dire qu'il n'y a plus ni foi ni vertu sur la terre ? La tyrannie, j'en conviens, peut enchaîner pour quelques instans les mains et les bras des mortels ; mais les esprits, les sentimens intimes, les

actes secrets, et, par conséquent, les suffrages, n'échappent-ils pas à la tyrannie? Sans doute, si l'on ne fait rien pour soutenir les faibles, pour éclairer les simples, pour fixer les incertains, si l'on ne prend aucune mesure pour diriger et concilier les choix, si l'on ne sait pas faire un bon usage des saints exercices du carême, et spécialement des prédications, des confessions, des aumônes et des pélérinages; si enfin l'on ne fait aucun effort, sous prétexte que l'on n'espère aucun succès; ah! sans doute, Dieu irrité de cette inertie criminelle, n'aidera point ceux qui n'auront pas voulu s'aider eux-mêmes! Mais, en vérité, je vous le dis, ô mes très-chers frères, joignez les œuvres à la foi, parlez au nom du roi des cieux, agissez au nom des rois de la terre: promettez, menacez, suppliez, insistez à propos et même à contre-tems, jettez vos filets d'une main ferme, et vous serez étonnés de l'abondance de votre pêche apostolique, et vous reconnaîtrez que tout est toujours possible à celui qui croit et qui fait.

Supposons pourtant qu'il ne soit plus tems d'empêcher l'élection de plusieurs hommes fameux par leurs fureurs anarchiques: eh bien! connaissez les desseins de Dieu, et que votre raison s'humilie devant ses décrets ineffables: faites mieux que d'empêcher l'élection de ces agitateurs terribles, secondez-la de tous vos efforts. Quoi! dites-vous, nous choisirions ces monstres féroces.......! Oui, vous dis-je, eux-mêmes, et sur-tout les plus farouches d'entre eux. Et de quel droit, si le Dieu des vengeances les appelle,

oseriez-vous les repousser? Hommes-frères, écoutez mes paroles, comprenez et adorez. Je vais révéler des mystères inconnus jusqu'à ce jour, et publier, sur les toîts et à son de cloche, des choses qui n'ont été dites encore qu'à l'oreille et à demi-voix.

Je pourrais vous demander d'abord qui vous a dit que ces hommes de ténèbres ne doivent pas devenir d'un jour à l'autre des anges de lumière ? Sont-ils plus impies que Marmontel, plus libertins que Laharpe, plus tigres que Bourdon (de l'Oise), plus couverts de sang que Rovère? Et lorsque vous venez d'être témoins de la conversion de ces illustres personnages, lorsque des écrivains jadis audacieux, et chargés des anathêmes de la Sorbonne, ont mérité les bénédictions et les actions de grace de Pie VI; lorsque, jusqu'au fond des carrières et des antres de la mort, l'œil du Très-Haut a discerné des prédestinés parmi des brigands; lorsqu'il a transformé sous vos yeux des philosophes en docteurs de l'église, des assassins en apôtres de la justice et de l'humanité; quand ces ouvriers venus à l'avant-dernière heure vous ont surpassés en sagesse et en courage, vous, appelés à la première, vous douteriez encore des miracles de la grace et du pouvoir sans bornes que l'Eternel exerce sur les esprits et sur les cœurs des humains !

Mais ce n'est point encore là le plus sublime des mystères que j'ai promis de manifester. Ce que je dois vous apprendre, c'est que, par un prodige inoui, notre cause et celle des anarchistes sont devenues une même cause.

Et en effet, que veulent-ils, les anarchistes ? Ren-

verser la constitution de l'an 3? Certes! nous le voulons de même. Se venger de ceux qui la défendent? c'est notre plus ardent desir. Dissoudre le gouvernement? nous le détestons comme ils l'exècrent. Ils veulent amener de grands désastres; et nous aussi. Bouleverser, piller, incendier, proscrire.......... et nous aussi! et nous aussi! et nous aussi!

Et pour parvenir à toutes ces fins, quels sont leurs moyens les plus ordinaires? Ils invoquent la constitution comme nous; ils expliquent la liberté de la presse comme nous; ils tiennent des clubs comme nous. Ils refusent les contributions comme nous. Ils imputent au Gouvernement leurs propres complots; c'est encore comme nous. Ils dénoncent, menacent, intriguent, désorganisent.... toujours comme nous.

Ils révèrent la mémoire de Babœuf, et nous chérissons la personne de ses copistes Brothier et Lavilleurnois.

Ils abhorrent la loi du 22 floréal, et nous celle du 19 fructidor qui, de leur aveu, lui ressemble.

Ils haïssent l'instruction, les talens, autant que nous détestons la philosophie et les lumières du siècle.

Ils veulent enfin la guerre, et nous ne voulons de paix que celle qui garantirait la ruine de la République.

A ces causes, mes très-chers frères, et après en avoir délibéré avec les plus vénérables et les plus sages d'entre vous, je vous declare à la face du ciel, qu'à la vérité vous êtes mon troupeau le plus légitime, à jamais le plus cher à mon cœur, mais que j'ai néan-

moins d'autres brebis qui ne sont point encore à votre bercail, et qu'il faut que je vous les amene au premier jour, afin qu'il n'y ait plus qu'un troupeau, qu'un bercail et qu'un pasteur.

L'Eternel a dit : J'associerai les loups aux agneaux, et ils combattront ensemble contre l'enfer. Est-il besoin de vous expliquer cette parabole ? Vous êtes les agneaux, les anarchistes sont les loups, et la République est l'enfer.

Ne formez donc plus deux églises. Eux barbares, vous Israélites, je vous adjure à-la-fois, au nom de saint Paul, le plus révolutionnaire des apôtres, de vivre dans une seule et même communion. Entrelacez vos étendards, et que les sons entre-mêlés de vos cloches et de leurs tocsins annoncent à l'univers la dernière heure de vos ennemis communs.

Si vous avez bien compris mes paroles, mes très-chers frères, vous devez en conclure que l'unique soin qui doit vous occuper durant les élections, est de repousser tout candidat soupçonné de quelque attachement à la forme actuelle de gouvernement. Voilà mon seul précepte ; pourvu que vous écartiez les modérés, les constitutionnels, les amis du systême représentatif, nommez ensuite, selon les circonstances et selon le caractère des assemblées diverses où vous aurez à voter, nommez, dis-je, des fils légitimes ou de la royauté, ou de l'anarchie ; il n'importe, et ce sera toujours bien.

Encore une fois, que craignez-vous des anarchistes ? S'ils se convertissent comme Rovère, Bourdon et quelques autres, il y en aura une grande joie

dans le ciel : s'ils demeurent dans les voies de leurs péchés, il y en aura, vous pouvez m'en croire, une joie plus grande à Londres et à Mittau. En deux mots, vous serez forts par leur conversion, vous serez plus puissans encore par leur impénitence.

Quand les tems seront arrivés, quand, au mois qu'ils nomment prairial, vos députés siègeront au Corps législatif, leur premier soin sera de reconnaître quel esprit domine au sein des nouveaux Conseils ; si c'est l'esprit de Brothier, ou celui de Babœuf : car ce sera nécessairement l'un ou l'autre, si vous avez accompli mes préceptes dans les assemblées électorales et primaires. Quel que soit, mes très-chers frères, cet esprit dominant dans la législature nouvelle, loin de le contredire, il faudra le seconder et s'y abandonner sans réserve. Songez que l'esprit saint souffle comme il veut ; et que résister à la direction quelconque qu'il imprime, c'est un péché qui ne sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre.

Si vous avez le bonheur de voir les deux Conseils composés et disposés comme en 1797, vous rapellerez les déportés et les exclus par le décret de fructidor, vous ferez rentrer les émigrés, vous rétablirez les prêtres, vous r'ouvrirez les églises, vous abolirez les décades, vous sonnerez toutes les cloches et vous écraserez le gouvernement.

Si c'est au contraire le vent du babouvisme qui souffle et qui règne, je vous le répète, prenez ce vent avec confiance. Vous remplacerez par les

exclus de floréal ce qui restera de modérés, vous rallumerez le *fanal* et la *lumière*, vous r'ouvrirez les clubs, vous abolirez les impôts, vous rétablirez le *maximum*, vous remonterez la guillotine et vous écraserez encore l'infâme Gouvernement.

Je n'indique ici qu'une partie des choses que vous aurez à faire dans l'une et l'autre hypothèse ; il me suffit de vous montrer les chemins, et de marquer les premiers pas : quand on a mis les sages dans la bonne voie, il n'y a plus rien à leur dire.

J'entends néanmoins, au milieu de vous, quelques voix qui s'élèvent contre mes conseils : « Le terro-» risme, disent-elles, est abominable devant Dieu et » devant les hommes ; et des fils légitimes de l'Eglise, » qui abhorre le sang, ne peuvent consentir à cette » alliance impie entre le Seigneur et Bélial....».

Cœurs incirconcis, ignorez-vous donc que le dieu que vous invoquez est le dieu de la colère et de la vengeance ; qu'il a des exterminateurs parmi ses anges ; qu'il mit lui-même, par ses prophêtes, la terreur à l'ordre du jour contre les Asmonéens et les Philistins, et que des trois baptêmes de son église, le baptême de sang est le plus efficace et le mieux purifiant? Condamnerez-vous la St.-Barthélemi et les saintes dragonades, par lesquelles vos pères ont vengé et propagé la foi qu'ils vous ont transmise? Mais vous-mêmes, qui reculez aujourd'hui devant ces mesures régénératrices, considérez donc vos propres mains teintes encore du sang qu'elles versèrent naguères à la Vendée, au fort Saint-Jean, et dans presque toutes les contrées de l'Ouest et du Midi. Vous fûtes terroristes à votre

tour contre ceux qui l'avaient été : sachez l'être aujourd'hui comme eux et avec eux; et soyez sûrs que ces enfans des ténèbres, plus sages, plus intelligens dans leurs desseins que les enfans de la lumière, vous dirigeront mieux que vous-mêmes, et vous feront aborder au port du salut commun de la monarchie et de l'église.

Mes très-chers frères, écoutez mes dernières paroles, placez les et conservez-les dans vos cœurs. Redoutez les constitutions et non les révolutions. Les révolutions sont passagères de leur nature, les constitutions s'affermissent par les années, quand on ne se hâte point de les renverser; en vérité, en vérité, je vous le dis et je vous en assure, c'est un nouveau baptême de sang qu'il faut à la France pour la purifier de tant de souillures, et pour la rendre digne du rétablissement des autels et du trône. Que la terreur se réorganise, qu'elle couvre encore la République de prisons, d'échaffauds, de ruines et d'ossemens ! Et je jure, par les saints évangiles, que le nouveau 9 thermidor qui terminera ce second empire de la terreur, sera le premier jour de la royauté renaissante et affermie pour les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PASTEUR.

De l'Imprimerie de J. GRATIOT et Compagnie, cul-de-sac-Péquay, rue des Blancs-Manteaux.